

REGLEMENT DU JEU CONCOURS DE LA MEILLEURE PHOTO :



LA PHOTO LA PLUS ORIGINALE DU PORGE

Fait au Porge, le 11 Septembre 2016

Article 1 : le Dimanche 16 Octobre 2016, l'Association **LE PORGE LOISIRS** organise un concours de la meilleure photo.

Ce concours se déroulera à la Salle des Fêtes du Porge, Esplanade Brémontier à 15h00.

Article 2 : ce concours est ouvert à tous.

Article 3 : Pour participer, il suffit de déposer votre photo à la Salle des Fêtes le Dimanche 16 Octobre à 15h00.

Article 4 : un Jury sélectionnera les 4 meilleures photos, selon les critères suivants :

- ✓ Originalité
- ✓ Qualité de Prise de Vue

Un Jury délibèrera et remettra les prix à 17h30.

Article 5 : Dotation des prix :

1^{er} prix : une Plancha

2^e prix : une Cafetière

3^e prix : un Panier Garni

4^e prix : lot de deux Bouteilles de Vin

Ces lots seront à la disposition des gagnants jusqu'au 30 Novembre 2013.

Article 6 : Le simple fait de participer implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats.

Il pourra être consulté à l'office du tourisme 3 Place Saint-Seurin 33680 Le porge.

Une copie du règlement pourra être remise à toute personne qui en fera la demande.

LE PORGE LOISIRS

Siège Social : mairie du Porge 1 Place Saint-Seurin 33680 LE PORGE

La présidente : Madame BIATEAU : 05 56 26 53 33